

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Sophie NIVOIX et Cédric AUDEBERT

La thématique « Mondialisation et dynamiques territoriales » du Congrès 2008 de la MSHS de Poitiers avait pour objectif d'analyser l'évolution des territoires, en rapport avec l'articulation entre processus socio-économiques et politiques publiques dans le contexte de la mondialisation. L'approche pluridisciplinaire de ce domaine a permis notamment de mettre l'accent sur plusieurs dimensions essentielles et complémentaires des mutations actuelles : identités sociales et territoires, évolutions socio-spatiales, spécialisations territoriales, environnement, impacts financiers des systèmes économiques.

Cet ouvrage intitulé *Les territoires dans la mondialisation : regards disciplinaires croisés* se compose de trois parties, chacune divisée en plusieurs chapitres, au fil desquels sont abordés différents aspects importants de la thématique générale. La variété des développements, théoriques ou pratiques, et les champs de recherche complémentaires de leurs auteurs, qu'ils soient économistes, géographes ou gestionnaires, offre des analyses qui se complètent et se répondent, sans prétendre naturellement à une parfaite exhaustivité.

La première étape de la réflexion porte sur des aspects conceptuels, illustrés par une première partie en deux temps. Nous y trouvons d'une part des rappels instructifs d'histoire de la pensée économique, dont l'acuité a traversé les siècles sans dommage, d'autre part une analyse prospective des réseaux et des systèmes d'informations. Ces deux approches complémentaires délimitent la notion de territoire sur les plans historique, spatial, et économique, mais en esquissent également les nombreuses composantes internes en liaison avec les évolutions issues de la mondialisation.

La deuxième partie vient illustrer plusieurs dimensions incontournables des territoires et de leur dynamique. Leur organisation économique et géographique a des implications tant sur la répartition des tâches entre les acteurs, qu'ils soient collectivités locales, pouvoirs publics, entreprises ou individus, que sur leur devenir. Est ainsi présentée une analyse en termes de compétences du développement économique territorial, qui renouvelle l'approche traditionnelle

segmentée en différents domaines de la théorie économique. Puis la question, ou le dilemme, de la double intégration géographique et économique dans une zone régionale est posée, à travers le cas complexe de la Caraïbe et des territoires français d'Amérique. Ceux-ci sont pris entre des contraintes difficilement conciliables, mais bénéficient aussi d'atouts auxquels ils ne souhaitent pas renoncer. Question d'actualité dans un contexte de mondialisation, et problème crucial de l'avenir d'un ensemble de territoires.

D'un choix individuel pour chaque territoire nous passons ensuite à un choix collectif, national ou international, au travers de l'enjeu de la place des services publics dans le développement économique. C'est l'occasion de préciser les notions de service public, de bien commun, et d'introduire les concepts de service public international et service public mondial. La définition précise des concepts et de leurs limites s'avère en effet indispensable à une meilleure structuration des tâches au sein des territoires, sur les plans économique, social mais également environnemental. Enfin, en prenant le cas précis de l'eau, l'analyse qui termine cette partie reconsidère les attributions des collectivités locales et des entreprises privées dans la gestion des services liés à son traitement et à sa distribution. Comme précédemment, la notion de compétences est mise en avant, ainsi que les contraintes qui pèsent sur ce type d'activité, et en influencent la structure économique.

Dans une troisième partie, la notion de contrainte est réétudiée, cette fois non plus dans l'optique de la gestion des compétences et des techniques, mais davantage sous un angle financier. En effet, le développement des territoires passe par la croissance de leurs activités. Cependant, celles-ci nécessitent des investissements, qui requièrent eux-mêmes des financements. Et lorsque leur rareté contraint parfois à renoncer à investir, il convient d'étudier quelles relations financières entre les acteurs sont les plus à même de limiter de telles contraintes. C'est ainsi qu'apparaît l'importance du système juridique choisi pour gérer les relations contractuelles au sein d'un territoire. La loi n'est pas neutre et permet l'impulsion d'une forme de développement particulière pour le territoire sur lequel elle s'applique. Du système juridique nous passons ensuite au système politique et économique régissant un pays ou un territoire. Avec l'exemple singulier des transformations qu'ont connues les pays d'Europe centrale et orientale après la chute du mur de Berlin, nous pouvons observer précisément le niveau d'intégration économique et financière de ces pays, récemment entrés dans une zone économique correspondant à une zone géographique dont ils n'ont cessé de faire partie. Enfin la dernière contribution de cet ouvrage aborde le lien délicat entre structure de propriété et partage des richesses. Elle s'intéresse non pas au classique aspect macro-économique de cette relation, mais à l'application aux entreprises, au travers du cas très symptomatique des entreprises japonaises. Les caractéristiques particulières de l'actionnariat dans ce pays et son impact sur les choix de distribution de

dividendes se révèlent en effet utiles pour comprendre la situation d'autres territoires.

Cet ouvrage soulève sans doute plus de questions qu'il n'apporte de réponses, mais il contribue indubitablement à une réflexion toujours en construction dans un contexte de mutation constante. Le processus de mondialisation, plus ou moins avancé selon les territoires et leur dynamique propre, demeure un terrain propice à l'approfondissement des analyses.